

Ecole Maternelle André Gide

Avenue d'Aigrefoin

78114 Magny-les-Hameaux

Tél : 01.30.52.95.88.

Email : 0780753v@ac-versailles.fr

Compte-Rendu du Premier Conseil d'Ecole de l'année scolaire 2023-2024 Ecole Maternelle André Gide – Magny-les-Hameaux - en date du jeudi 9 novembre 2023

Sous la présidence de Madame Marjorie FOVEAU, directrice, le conseil d'école s'est réuni le jeudi 9 novembre 2023 à 18h30, dans la salle du réfectoire :

Etaient présents :

Equipe enseignante	Représentants élus de parents d'élèves	Représentants de la Municipalité de Magny-les-Hameaux
Mme Marjorie FOVEAU, directrice classe rose PS-GS Mme Chantal MUZY, enseignante, classe rouge PS-MS Mme Laurence TAMPREAU, enseignante, classe verte PS-MS Mme Audrey VIAUD, enseignante classe jaune PS-GS	Mme Marie BENOIT, RPE FCPE Mme Houria BENAMARA, RPE FCPE Mme Fanny CLAIRON, RPE AIPE Mme Lélia LACOMBE, RPE AIPE	M. Denis GUYARD, conseiller municipal M. Sylvain LANDAIS, responsable des ATSEMS
RASED		
Mme Ariane MERLIAUD- KEUSCH, Enseignante spécialisée, Maître E		

Etaient absents, excusés :

IEN	Equipe enseignante	
Mme Muriel MOYSAN	Mme Mathilde TONELLE (décharge de direction classe rose PS-GS)	

Compte-rendu des débats, selon l'ordre du jour transmis le lundi 23 octobre 2023 :

1. Approbation du compte-rendu du dernier conseil d'école :

Le compte-rendu du dernier conseil d'école en date du vendredi 9 juin 2023 a été approuvé.

Approbation à l'unanimité.

2. Résultats des élections des Représentants de Parents d'Elèves :

Nous tenons à féliciter les nouveaux représentants de parents d'élèves qui ont été élus le vendredi 13 octobre 2023. Deux listes ont été présentées celle de l'AIPE et celle de la FCPE. Le vote s'est fait par vote uniquement par correspondance. Le vote par correspondance a été voté lors du conseil d'école du 06/2021. Le dépouillement a eu lieu le vendredi 13 décembre à 17h30 en présence de 2 RPE FCPE et 2 RPE AIPE. Un taux de participation de : 62.13 %, en hausse par rapport à l'année dernière + 20% de taux de participation. Nombre d'inscrits : 169, nombre de votants : 105, nombre de bulletins nuls ou blancs : 15, nombre de suffrages exprimés : 90. Nombre de sièges à pourvoir : 4. Le vote par correspondance a bien fonctionné. Voici ci-dessous la liste des candidates proclamés élus : titulaires et suppléants. 55 suffrages obtenus pour la liste FCPE et 35 suffrages obtenus pour la liste AIPE ; 2 sièges titulaires attribués à la liste FCPE et 2 sièges titulaires attribués à la liste AIPE.

Voici ci-dessous la liste des représentants de parents d'élèves élus et les suppléants :

Les titulaires :

- 1- Marie BENOIT – Titulaire FCPE
- 2- Houria BENAMARA – Titulaire FCPE
- 3- Lélia LACOMBE – Titulaire AIPE
- 4- Fanny CLAIRON – Titulaire AIPE

Les suppléants :

- 1-Morgane HENRY – Suppléante FCPE
- 2-Laura PREMEL – Suppléante FCPE
- 3-Marine HERNANDEZ – Suppléante AIPE
- 4-Sarah TAIBALY – Suppléante AIPE
- 5-Vincent BLANCHARD – Suppléant FCPE
- 6-Isabelle CAU – Suppléante AIPE

La directrice précise certaines modalités de fonctionnement du conseil d'école :

« Le conseil d'école est constitué pour une année, ses membres sont :

- La directrice de l'école, présidente ;
- Le maire ou son représentant ;
- Les enseignants de l'école ou les enseignants remplaçants ;
- Les représentants élus des parents d'élèves en nombre égal à celui des classes.
- Le délégué départemental de l'éducation nationale chargé de l'école.

L'inspectrice de l'éducation nationale de la circonscription assiste de droit aux réunions.

Une ou plusieurs personnes dont la consultation est jugée utile peuvent être invitées pour les questions relatives à leurs activités en relation avec la vie de l'école. Le conseil d'école se réunit au moins une fois par trimestre, sur un ordre du jour proposé et adressé par la directrice au moins huit jours avant la date des réunions. Seuls les sujets inscrits à l'ordre du jour sont abordés. A l'issue de chaque conseil, un procès-verbal de la réunion est dressé par la présidente, signé par celle-ci puis contresigné par le secrétaire de séance. Il est transmis aux RPE et un exemplaire du procès-verbal est distribué à tous les parents par e-mail.

3. Effectifs et structure pédagogique :

Nous avons à ce jour : 96 élèves en maternelle,

Nb élèves de petite section de maternelle : 28 élèves.

Nb élèves de moyenne section de maternelle : 38 élèves.

Nb élèves de grande section de maternelle : 30 élèves.

Nous avons 4 classes :

- classe rouge PS-MS de Mme Chantal Muzy : 25 élèves : 6 PS et 19 MS
- classe verte PS-MS de Mme Laurence Tampreau : 25 élèves : 6 PS et 19 MS
- classe jaune PS-GS de Mme Audrey Viaud : 23 élèves : 8 PS + 15 GS
- classe rose de PS-GS de Mme Marjorie Foveau et Mme Mathilde Tonelle (le lundi) : 23 élèves : 9 PS + 14 GS

Nous avons deux ATSEMS pour 4 classes : Mme Dominique HOARAU en charge de la classe verte, Mme Priscilla PIEDNOIR en charge de la classe rouge et rose et une ASP Mme Marion BOULANGE en charge de la classe jaune et la classe rose. Nous remercions le travail et le professionnalisme de nos ATSEMS et ASP pour le travail accompli depuis la rentrée et leur bienveillance vis-à-vis de nos élèves. Nous remercions également Elisabeth la responsable de restauration et son équipe de restauration et d'entretien avec lesquelles nous entretenons de bonnes relations et qui sont à l'écoute des besoins de nos élèves.

La directrice, Mme FOVEAU, tient à rappeler aux parents, s'ils souhaitent avoir un entretien avec l'enseignant (e) de leur enfant, ils doivent prendre un rendez-vous par écrit via le cahier de liaison de leur enfant hors temps scolaire (ou via email professionnel : marjorie.foveau@ac-versailles.fr, mathilde.tonelle@ac-versailles.fr, audrey.viaud@ac-versailles.fr, laurence.tampreau@ac-versailles.fr). Il est également possible de prendre rendez-vous avec la directrice de l'école via ce même cahier de liaison hors temps scolaire et pendant la journée de décharge : le lundi, par email : 0780753v@ac-versailles.fr.

Toutes les informations importantes de la vie de l'école sont sur le site Internet de l'école à l'adresse suivante : [Le site de la maternelle André Gide à Magny-les-Hameaux \(ac-versailles.fr\)](http://www.mat-gide-magny.ac-versailles.fr) [http://www.mat-gide-magny.ac-versailles.fr/](http://www.mat-gide-magny.ac-versailles.fr)

4. Règlement intérieur

Le règlement intérieur a été communiqué aux représentants de parents d'élèves. A ce règlement intérieur s'ajoute le paragraphe sur la prévention du harcèlement scolaire à savoir :

« Art. L.111-6 du code de l'éducation – aucun élève ne doit subir de faits de harcèlement résultant de propos ou comportements, commis au sein de l'établissement d'enseignement ou en marge de la vie scolaire ayant pour objet ou pour effet de porter atteinte à sa dignité, d'altérer sa santé physique ou mentale ou de dégrader ses conditions d'apprentissage. Ces faits peuvent être constitutifs du délit de harcèlement scolaire prévu à l'article 222-33-2-3 du code pénal. »

Dans les écoles maternelles, un plan de prévention est mis en œuvre en visant à développer les compétences psycho-sociales et à éduquer à la bienveillance et l'empathie. Les personnels médicaux, les infirmiers, les assistants de service social et les psychologues de l'éducation nationale peuvent

accompagner les équipes dans la résolution de situations mettant en jeu la sécurité ou la santé de l'élève. Dans les écoles, lorsque le maintien d'un élève constitue un risque pour la santé ou la sécurité d'autres élèves malgré la mise en œuvre des mesures arrêtées par le directeur d'école, le DASEN peut demander au maire de procéder à la radiation de l'élève et à son inscription dans une autre école (art. R 411-11-1). L'élève fait l'objet dans sa nouvelle école, d'un suivi pédagogique et éducatif renforcé jusqu'à la fin de l'année scolaire encourus. Lorsque le directeur d'école saisit le directeur académique, des services de l'éducation nationale pour mettre en œuvre la procédure de radiation prévue au deuxième alinéa, il peut, à titre conservatoire, suspendre l'accès de l'école à l'élève pendant la durée de la procédure.

5. Exercices PPMS, Sécurité Incendie, Plan Vigipirate

Par année scolaire, 3 exercices de sécurité incendie doivent avoir lieu au cours de l'année scolaire soit un par trimestre. Le premier exercice de sécurité incendie s'est déroulé le lundi 26 septembre 2023 au matin. Tout s'est bien déroulé. Par année scolaire, 2 exercices PPMS : Plan Particulier de Mise en Sécurité doivent avoir lieu au cours de l'année scolaire : 1 exercice PPMS « attentat-intrusion » aura lieu le jeudi 14 décembre matin avec la posture en maternelle : « se cacher ». Un autre exercice PPMS « Risques Majeurs » doit avoir lieu au cours de l'année scolaire.

Le Plan Vigipirate Renforcé « Urgence Attentat » : est en vigueur depuis le 16/10/2023, les parents ne rentrent plus dans l'enceinte de l'école. Les attroupements devant l'école aux horaires d'entrée et de sortie de l'école doivent être évités.

6. Présentation et rôle du RASED

Mme Ariane Merliaud-Keusch (Maître E) représente le RASED et expose l'organisation pour cette année scolaire. Depuis la rentrée de septembre 2022, une nouvelle inspectrice de circonscription de Vélizy : Mme Muriel Moysan nous a diffusé le projet du RASED à l'ensemble des écoles.

La plaquette du RASED est jointe au compte-rendu du conseil d'école. Le RASED est constitué de 3 personnes : Mme Anne CLERO la psychologue scolaire, Mme Corinne GRANGE la maître G dominante rééducative, Mme Ariane KEUSCH Maître E à dominante pédagogique.

Elles interviennent pour proposer en priorité de l'aide aux élèves de GS/CP/CE1, à la demande des enseignantes et/ou des parents. Après concertation avec l'équipe enseignante, Ariane KEUSCH (maître E) intervient en coopération dans les classes et prend en charge des groupes de soutien de 4/5 élèves de GS, dont les parents sont prévenus sur autorisation des parents, dans la salle du Rased côté élémentaire, pour améliorer les apprentissages (langage, vocabulaire, syntaxe, compréhension de consignes, phonologie, mathématiques) à partir de février 2024. Mme Ariane KEUSCH (maître E) précise sa fonction :

- Aider l'élève à dépasser les difficultés d'apprentissage persistantes
- Apporter des méthodes et des techniques de travail
- Aider à prendre conscience de ses progrès, de ses stratégies d'apprentissage
- Favoriser les liens et le transfert des acquis sur le groupe classe

Une enseignante spécialisée Maître G : Mme Corinne GRANGE fait partie du pôle Rased. Elle intervient auprès des élèves ayant des difficultés de comportement. Elle aura la possibilité de venir dans les écoles de Magny-les-Hameaux une journée par semaine. Les enseignants feront les demandes d'intervention au cours de l'année.

Mme Anne Cléro, psychologue de l'Education Nationale intervient également pour des bilans ponctuels, une aide psychologique aux familles et participe aux réunions d'équipes éducatives, pour les enfants en grande difficulté et en situation de handicap. Les fonctions de la psychologue scolaire : L'accompagnement psychologique des élèves et de leur famille Les évaluations scolaires Les bilans psychométriques L'aide à l'orientation L'aide à l'intégration.

Vous pouvez les contacter par téléphone et laisser un message : Coordonnées du RASED : Rased MAGNY E-mail : rased.magny@ac-versailles.fr – tél : 01.30.47.22.37.

Bilan de Santé PMI pour le bilan des 4 ans élèves de Moyenne Section :

Mme Clarisse BONNET infirmière puéricultrice de la PMI de Guyancourt est venue à l'école passer les bilans de PMI des 4 ans fin septembre pour nos élèves de moyenne section de maternelle. Un bilan avec les enseignantes de moyenne section a été fait.

7. Projet d'école et Evaluation d'école :

Projet d'école :

En lien avec notre projet d'école, l'ensemble des enseignantes de l'école travaille autour de thèmes communs :

En période 1 : (de septembre à octobre) : thème libre rentrée : Mme Viaud : le vent, Mme Foveau : les couleurs, Mme Tampreau les ours, Mme Muzy : les émotions.

En période 2 : (de novembre à décembre) : thème des habitations du monde.

En période 3 : (de janvier à février) : thème de l'Asie.

En période 4 : (de mars à avril) : thème autour des albums de Claude Ponti.

En période 5 : (de mai à juin) : thème des Jeux Olympiques.

Le projet d'école s'inscrit dans le cadre d'un projet académique qui définit trois grands axes de travail : Axe 1 : Des dynamiques renouvelées au cœur des apprentissages Aider les élèves à progresser, s'épanouir, gagner en autonomie dans différents domaines Axe 2 : des collectifs apprenants et engagés Utilisation des formations et du travail d'équipe pour évoluer dans nos pratiques Axe 3 : Apprendre, s'épanouir et se transformer Créer un dynamique d'échanges au sein de la communauté éducative : la commune, les parents et divers partenaires

Concernant l'axe 1 : les fondamentaux français : progression commune MS/GS/CP : phonologie méthode Access et méthode des alphas, progression en écriture : Access verts l'écriture et méthode Dumont.

Progression commune pour les classes de GS coin écrivain essais d'écriture autonome et encodage, outil commun pour développer et enrichir le lexique : de la PS à la GS cahier de comptines et de chants.

Concernant l'axe 1 : les fondamentaux mathématiques : progression de jeux de société PS-MS-GS afin d'améliorer la capacité à expliquer la résolution de problèmes à ses pairs. Progression commune PS-MS-

GS en mathématiques (méthode Access vers les maths, découvrir les math Dominique Valentin, Cap Maths. Liaisons GS/CP prévoir de faire des échanges par des jeux mathématiques pour développer la logique et le résolution de problèmes.

Concernant l'axe 1 : les autres domaines didactique et pédagogie : développer le sens critique et l'opinion des élèves construire un parcours de lecteur à travers les visites à la médiathèque, la participation au cinéma d'octobre, la participation aux spectacles, expositions culturelles à l'Estaminet. Plan égalité filles/garçons de la PS à la GS ouvrir à l'égalité à travers les coins jeux de la classe, les jeux dans la cour de récréation et à travers la lecture d'albums.

Concernant l'axe 2 : le collectif apprenant : Plan de formation en français constellation pour les enseignantes de GS : échanges avec les pratiques des collègues de la circonscription Magny/Voisins-le-Bretonneux. Formation au numérique : se former au numérique ENT OZE, Ipad en maternelle, TNI, bee-bot. Bilan avec les enseignantes de CP suite aux évaluations afin de retravailler les notions dont les élèves ont eu des difficultés et favoriser des liaisons GS/CP tout au long de l'année.

Concernant l'axe 3 : relations école/famille, communication / partenariats : Mise en place de l'ENT OZE pour une meilleure communication avec les familles, site internet de l'école, continuité pédagogique en distanciel. Partenariats/Ecole/Périscolaire/RPE/Mairie/Parc de Chevreuse « Projet ma Cour Passe au vert » repenser la végétalisation de la cour, impliquer les élèves à la biodiversité et le respect de l'environnement. Café des parents proposé par les RPE 1 fois par trimestre afin de faciliter les échanges avec les familles. Mise en place d'un carnet de suivi d'apprentissages de la PS à la GS avec 2 bilans : 1 fin janvier et 1 mi-juin des rendez-vous individuels sont organisés par les enseignantes.

Concernant l'axe 3 : le climat scolaire : aménagement de coins jeux dans la cour de récréation afin de favoriser un climat scolaire paisible : vélos, ballons sauteurs, camions, briques, kaplas, coin calme : lecture de livres.

En partenariat avec le Rased, mise en place d'une malle extraordinaire qui permettra une meilleure concentration des élèves et une meilleure gestion des émotions des élèves pour favoriser le bien être à l'école.

Développer l'empathie en maternelle à travers : l'activité physique, la danse, la musique, la chorale et à travers les lectures d'albums. Développer l'empathie et la cohésion de groupe à travers les rencontres sportives Usep avec d'autres classes de GS de Magny-les Hameaux et Voisins-le-Bretonneux.

Aménagement en classe pour les élèves à besoins particuliers : différenciation pédagogique, mobilier, mise en place d'outils pédagogiques ateliers individuels, pictogrammes etc.

Evaluation d'école

Les écoles de Magny-les-Hameaux sont regroupées pour une évaluation d'école selon la loi du 26/07/2019 (pour l'école de la confiance) tous les 5 ans, pour améliorer les conditions de réussite collective, d'exercice des différents métiers et le bien être à l'école, en fonction du contexte (auto-évaluer par une analyse des résultats des évaluations nationales, commission externe, bilan via un compte-rendu). Nous travaillons le projet d'école par regroupement avec l'école élémentaire André Gide, l'école maternelle Jammes et l'école élémentaire Weiss. Cela aboutira à des axes d'amélioration de notre projet d'école.

8. APC – Carnets de suivi des apprentissages

L'APC se déroule le lundi, mardi, jeudi, vendredi de 12h00 à 12h30 pour les élèves en difficulté de grande section de maternelle. Nous avons également sur ce temps d'APC avec l'ensemble des collègues de l'école fait passer les évaluations de grande section « pour une entrée sécurisée au CP ». Les passations de ces évaluations n'ont démarré qu'à compter du vendredi 8 décembre, date à laquelle nous avons reçu le protocole complet avec le feuillet élève mis à jour cette année.

Le carnet de suivi des apprentissages permet le suivi de chaque élève de la petite section à la grande section de maternelle avec un bilan des compétences acquises par semestre. Des rendez-vous individuels avec les familles seront organisés à l'école par chaque enseignante en février et mi-juin.

9. Evènements/Sorties / Projet "Ma Cour passe au vert"

Sorties/spectacles à l'Estaminet

Les élèves de l'école ont participé au cinéma d'octobre et ont vu des films d'animation autour du thème du Japon.

16/10/2023 : « Panda Petit Panda » : les MS/GS des classes rouge, verte, jaune et rose

19/10/2023 : « Royaume des Chats » : les GS des classes jaune et rose

19/10/2023 : « La Boîte à Malices » : les PS/MS des classes rouge, verte, jaune et rose

Nous remercions la commune d'offrir à nos élèves cette ouverture sur la culture. Nos élèves auront la chance au cours de l'année d'assister à d'autres spectacles à l'Estaminet et à la Maison de l'Environnement.

Gymnase Chantal Mauduit

Un vendredi tous les quinze jours, les quatre classes vont au gymnase afin de faire des ateliers de motricité et nous demandons l'aide des parents afin d'assurer la sécurité et l'installation des ateliers :

Parcours de motricité : activités gymniques, trampoline, équilibre poutres, espaliers, jeux de lancers, basket, planches à roulettes, football. Les élèves ont beaucoup progressé depuis le début de l'année scolaire et les élèves prennent plaisir à aller au gymnase.

Les dates sont transmises par Mme Foveau, la directrice, par e-mail aux parents d'élèves par période de l'année scolaire. Nous remercions les parents et les grands-parents qui ont pu nous accompagner afin d'assurer la sécurité de ces sorties : trajet-aller-retour et sécurité des ateliers dans le gymnase.

Projet : « Ma Cour Passe au vert »

Les travaux ont été entrepris cet été pour la cour côté est en même temps que la cour de récréation élémentaire. A cause de la sécheresse de cet été, les arbustes et les arbres n'ont pas pu être plantés pendant les vacances de la Toussaint. En raison, des fortes pluies pendant les vacances de la Toussaint, les zones avec des copeaux de bois et les parties enherbées ont été remplies d'eau. Nous avons alerté les services techniques et Monsieur Biré sur les problèmes d'évacuation des eaux de pluie. Les services techniques sont intervenus pour effectuer un pompage et des travaux de drainage vont être entrepris selon le calendrier suivant :

-semaine du 11 au 15 décembre 2023

Evacuation de la totalité des copeaux des 3 zones de jeux + mise en sécurité de celles-ci car même si la cour ne sera pas utilisée, il est important de prévoir l'éventualité d'un cheminement des enfants car issue de secours de ce côté du bâtiment. Pompage et évacuation de terre « souillée et glaiseuse ».

-semaine du 02 au 06 janvier 2024

Amélioration du drainage

La cour maternelle est sera donc inaccessible pendant encore plusieurs semaines. Ces travaux permettront ensuite la plantation des arbres et des arbustes, ainsi que la pose des jeux pendant les vacances de février.

Spectacle de Noël à l'école : La Chouette Compagnie le mardi 12 décembre à 09h30 pour une durée du spectacle de 50 minutes : La nouvelle chanson du père Noël. Le coût du spectacle est de 630 euros et financé par la coopérative scolaire grâce aux dons des parents. Nous tenons à remercier les parents d'élèves pour leurs dons à la coopérative scolaire ; ce qui nous a permis d'organiser ce spectacle de Noël à l'école.

Médiathèque Jacques Brel

Nous avons renouvelé notre partenariat avec Mme Marie-Christine Stineau responsable de la médiathèque Jacques Brel afin que nos élèves puissent découvrir la médiathèque, lire des albums à la médiathèque et une bibliothécaire vient nous lire des histoires, des albums jeunesse.

Deux dates sont proposées pour chaque classe selon le calendrier suivant :

Classe rose Mme Foveau : mardi 17 octobre 2023 et vendredi 8 mars 2024

Classe rouge Mme Muzy : vendredi 29 septembre 2023 et vendredi 9 février 2024

Classe jaune Mme Viaud : vendredi 10 novembre 2023 et vendredi 15 mars 2024

Classe verte Mme Tampreau : vendredi 17 novembre 2023 et vendredi 29 mars 2024

Fête de fin d'année : Kermesse à l'école un samedi matin au mois de juin sur le thème des « Jeux Olympiques » ; nous nous mettrons d'accord avec la directrice d'élémentaire Mme Alidra pour vous confirmer la date de la fête de l'école un samedi matin. Nous nous mettrons en contact avec les représentants de parents d'élèves et mettront en place un planning de rotation des stands toutes les 30 minutes afin que les parents d'élèves puissent se relayer sur les stands.

10. Coopérative scolaire

Nous avons procédé cette année au changement de mandataire en septembre Mme Audrey Viaud remplacera en tant que mandataire Mme Laurence Tampreau, une passation sera effectuée entre Mme Laurence Tampreau et Mme Audrey Viaud car Mme Laurence Tampreau partira en retraite d'ici deux ans.

Mandataire actuel : Mme Laurence Tampreau, demande de changement de mandataire en septembre pour la reprise par Mme Audrey Viaud (délai d'environ 5 mois)

Don n°1 des parents d'élèves : 1825.00 euros en hausse de + 420.00 euros par rapport à l'année dernière.

Reliquat de 448.00 euros de l'an dernier

A payer la cotisation annuelle OCCE + assurance MAIF : 228.00 euros

Frais de tenue de compte : 5 euros (4 fois dans l'année)

Dépenses : spectacle de Noël à l'école : la chouette compagnie le mardi 12 décembre au matin : La nouvelle chanson du Père Noël : coût : 630.00 euros TTC.

La vente des photographies de classe du 13 novembre dernier, les bénéfices seront versés à la coopérative scolaire et celle permettra de financer une sortie scolaire de fin d'année.

Nous souhaiterions organiser une sortie accro-branche adaptée aux élèves de maternelle au mois de juin. Mme Benoit représentante de parents d'élèves nous a conseillé de contacter le parcours accrobranche de Meudon : Ecopark Légendes de Meudon qui propose des activités accro-branche pour les scolaires d'âge maternelle. Mme Foveau, la directrice prendra contact avec ce parc afin d'avoir les possibilités d'organisation pour les quatre classes et avoir un devis.

11. Point Périscolaire / Point Mairie

Point Périscolaire :

Les représentants de parents d'élèves remercient le périscolaire d'avoir organisé une réunion d'informations et de présentation du périscolaire d'André Gide fin septembre et soulignent un bon retour des parents d'élèves.

Les questions concernant la cantine et les repas ont été traitées en amont du conseil d'école lors d'une réunion mairie avec les représentants de parents d'élèves.

Monsieur Sylvain Landais responsable des ATSEMS était présent au conseil d'école et a présenté l'organisation de l'équipe d'animation.

L'équipe enseignante remercie l'implication et le professionnalisme de l'équipe des ATSEMS : Mme Dominique Hoarau et Mme Priscilla Piednoir et l'ASP Mme Marion Boulangé.

Mme Aurélie Lagarde est directrice du périscolaire d'André Gide et Mme Amélie Marvin est directrice adjointe du périscolaire d'André Gide. Mme Aurélie Lagarde est en arrêt de maladie depuis fin septembre, un arrêt de maladie de longue durée. Mme Amélie Marvin la remplace en maternelle et en élémentaire. Sur l'école maternelle, les animateurs tournent par cycle et tourne aussi bien en

maternelle qu'en élémentaire. L'équipe d'animation est composée d'animateurs : Mariame, Baptiste, Chiara, Eulalie, Titouan, Jennifer. Depuis le début de l'année scolaire, l'équipe enseignante constate un turn-over très important des animateurs et animatrices à l'école maternelle André Gide. Il y a eu beaucoup d'arrêts de maladie des agents et notamment sur le temps du midi et du périscolaire du soir. Les enfants de maternelle ont besoin d'être rassurés et d'avoir des référents adultes réguliers qu'ils connaissent et ils ont besoin de stabilité. L'équipe enseignante constate également que depuis quelques années, à l'école maternelle Gide, il y a un turn-over important de direction du périscolaire à André Gide. Ce qui ne permet pas de stabiliser l'équipe d'animation et de proposer des projets communs que nous pourrions entreprendre conjointement avec les enseignantes de maternelle.

Monsieur Sylvain Landais reconnaît que le service a du mal à recruter des animateurs sur la commune et qu'il s'agit d'un problème national. Monsieur Sylvain Landais fait son maximum avec le service enfance pour pallier aux arrêts de maladies des animateurs et des animatrices et font leur maximum pour remplacer et avoir un taux d'encadrement suffisant pour assurer la sécurité des enfants.

Point Mairie :

Nous avons eu de très gros problèmes de chauffage au retour des vacances de la Toussaint. Le chauffage a été allumé le 17 octobre dernier. 3 radiateurs ont dû être changé à l'école maternelle. Nous avons dû relancer pour avoir un chauffage d'appoint notamment dans le dortoir.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 20h30 ; **les prochains conseils d'école seront prévus le jeudi 29 février 2024 de 18h30 à 20h30 et le jeudi 6 juin 2024 de 18h30 à 20h30.**

Présidente de Séance : Mme Marjorie FOVEAU

Secrétaire de Séance : Mme Audrey VIAUD